

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

CARTE

SUITE DE LA PAGE 1

devrait également insérer la sienne.

L'information contenue dans les puces des deux cartes (essentiellement des renseignements permettant d'identifier le patient et le médecin) serait transmise instantanément par ligne téléphonique à la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Ainsi, la RAMQ pourrait, premièrement, s'assurer que la carte du patient est toujours valide, qu'elle n'a pas été déclarée volée ou perdue, et, deuxièmement, procéder automatiquement au paiement des honoraires du médecin. Le déploiement de la carte-santé à puce devrait coûter environ 300 millions de dollars, selon des évaluations approximatives qui circulent au sein du ministère de la Santé. Ces frais couvrent la fabrication des quelque sept millions de cartes nécessaires à raison de 8 à 10 \$ l'unité ainsi que la distribution à tous les cabinets de médecins et dans tous les établissements de santé d'un nouvel appareillage technique comprenant un lecteur de cartes, les logiciels appropriés et une imprimante.

En septembre 1996, lorsque le gouvernement a fait connaître son intention d'émettre une carte à puce, la Régie de l'assurance-maladie avait estimé à 130 millions de dollars par année les économies réalisées grâce à l'implantation de cette technologie, dans l'hypothèse où 1 % des frais facturés à la Régie par les médecins chaque année serait le résultat de fraudes. Si cette hypothèse est juste, le coût d'implantation de la nouvelle carte serait récupéré en trois ans.

Il est probable que la nouvelle carte remplacerait également toutes les cartes émises par les hôpitaux à tous leurs patients, pour une économie supplémentaire de 10 millions. En sus, le nouveau système permettrait l'émission d'un reçu, remis au patient, au moment de sa visite. Ce reçu servirait à informer le malade du coût des soins qui lui ont été prodigués ou de l'examen qu'il vient de subir. On espère ainsi que les gens prendront conscience du fait que les soins de santé ne sont pas gratuits et qu'en conséquence ils modéreront leur consommation. Des informations selon lesquelles le projet de carte à puce serait reporté avaient été publiées en février par un autre quotidien. Ces informations n'étaient pas fondées.

Lors de cette annonce, d'ici à un mois, le ministre Rochon désignera également un certain nombre de régions dans lesquelles la carte-santé à microprocesseur serait utilisée comme une clé permettant au patient d'autoriser la transmission d'une partie de son dossier médical, par réseau informatique, d'un établissement de santé à un autre. C'est ce que le ministre appelle l'utilisation de la carte à puce à des fins cliniques.

Par exemple, la carte serait utilisée comme un moyen pour l'hôpital de s'assurer que le patient a donné son consentement à la transmission de son dossier d'hospitalisation au CLSC situé près de chez lui lorsque ce malade est pris en charge par les services de maintien à domicile. La carte pourrait également servir à autoriser la transmission des résultats d'examen de laboratoire de l'hôpital au cabinet du médecin.

La communication interactive entre les hôpitaux et les CLSC est déjà en vigueur dans plusieurs régions du Québec. La région de Laval, par exemple, vient de se voir autorisée à mettre sur pied un centre de services ambulatoires, le premier au Québec. Déjà, la Cité de la santé est reliée par informatique à quatre CLSC. Il est possible que cette région soit l'une de celles désignées par le ministre comme «site de démonstration» de la carte-santé à puce à des fins cliniques. Il ne s'agit pas d'expériences-pilotes mais bel et bien de sites de «pré-déploiement». Le ministère et la RAMQ espèrent déployer le système de carte à puce à des fins cliniques par effet de contamination, au fur et à mesure que les régions seront prêtes à l'utiliser. D'autres régions ont déjà pris le virage informatique et ont relié l'hôpital aux CLSC du coin. C'est le cas en Beauce, à Québec, à Montréal (CHU McGill) et à Lennoxville, notamment.

La carte-santé à microprocesseur avait fait l'objet d'une expérience-pilote à Rimouski pendant quatre ans. La carte était alors présentée comme un dossier médical portable, une idée désormais écartée des plans de la RAMQ qui voit plutôt la carte comme une clé permettant aux patients de consentir à ce que leur médecin accède à distance, à certains éléments de leur dossier médical conservé dans des banques de données.

Le ministre Rochon avait toutefois demandé à la RAMQ de créer un comité pour étudier la possibilité que la puce fixée sur la carte contienne certains renseignements utiles en situation d'urgence comme le groupe sanguin, les allergies, les antécédents personnels et familiaux du patient ou l'autorisation pour don d'organes. Ce comité a remis son rapport au ministre en décembre. Pour l'instant, M. Rochon refuse de le rendre disponible, en dépit de la volonté de ses auteurs. *Le Devoir* s'est vu refuser l'accès à ce document, même à la suite d'une demande formelle faite en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☐ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*.
Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

Malgré les interdits posés par la loi, les administrations d'hôpitaux affirment qu'elles doivent compenser la charge de travail dorénavant imposée aux chefs de services dans de grands hôpitaux.

«On considère que nos chefs de services travaillent davantage en raison de la complexité entraînée par la fusion des hôpitaux universitaires. C'est une reconnaissance du temps et de la complexité du travail effectué par ces médecins», a défendu Jacques Wilkins, porte-parole du CHUM.

A l'hôpital Sainte-Justine, la responsable des communications, Nicole Saint-Pierre, a soutenu qu'il s'agissait d'une mesure temporaire, d'ici à ce qu'une politique sur les plans de pratique et de nouveaux modes de rémunération soient introduits dans l'hôpital pédiatrique.

Selon nos informations, les directions des hôpitaux universitaires auraient convenu lors d'une récente réunion de la nécessité de dédommager les médecins qui doivent prendre en charge la direction des services devenus gigantesques depuis les fusions survenues à Montréal, à Sherbrooke et à Québec.

Ces lourdes charges administratives entraîneraient pour eux des pertes de revenus en raison de la baisse de

MÉDECINS

leurs activités médicales. Selon ce qui a été discuté par les hôpitaux universitaires, les médecins recevraient l'équivalent de 66 \$ de l'heure pour ce travail de bureau, qui nécessite de une à deux journées par semaine selon l'établissement.

À l'heure où plusieurs hôpitaux sont en déficit et limitent l'embauche de personnel, cette décision soulève des critiques chez certains.

Au cabinet du ministre de la Santé, on affirme bel et bien qu'il est interdit, en vertu de l'article 259 de la Loi sur la santé et les services sociaux, de puiser dans les budgets des hôpitaux pour donner une rémunération aux médecins. Toutefois, un article, qui n'a jamais été mis en vigueur, évoque la possibilité qu'un règlement soit adopté pour prévoir la rémunération des médecins effectuant de la recherche, de la formation ou d'autres tâches non liées aux soins. Québec n'a jamais donné suite à cet article.

«Cette partie de la loi ne s'est jamais concrétisée. Il y avait pourtant une intention dans l'esprit du législateur de reconnaître ces tâches. Mais ce qui était clair, c'est que l'argent ne devait pas venir du budget des hôpitaux mais de sommes spéciales concédées par le gouvernement», a expliqué Yves Thériault, négociateur pour le ministère de

la Santé auprès des professionnels.

Du côté de l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ), on affirme réclamer depuis belle lurette que cet interdit soit levé par Québec. «Ce n'est pas normal que tout le monde soit payé autour d'une table de réunion qui dure des heures sauf le médecin. Ça fait 15 ans que les hôpitaux demandent de pouvoir accorder des indemnités pour des tâches médico-administratives», affirme Michel Bissonnette, porte-parole de l'AHQ.

En fait, l'AHQ, qui dit ignorer si cette pratique est répandue, souhaite qu'elle soit permise et que Québec finance du même coup les nouvelles dépenses qui en découleront. Il reste que pour l'instant, la pratique est officiellement contraire à la loi.

Selon M. Thériault, la reconnaissance des tâches médico-administratives risque davantage de passer par des négociations avec les fédérations médicales, dans le cadre du renouvellement de leurs ententes syndicales, que par un changement à la loi.

D'ailleurs, le projet de loi 404 présentement à l'étude à Québec, qui vise à créer des services régionaux de médecine générale, comporterait des dispositions visant à permettre pareille rémunération spéciale pour les médecins qui gèreront ces nouvelles entités.

PAIX

«Il faut que les hommes d'avenir remplacent les hommes du passé» — Tony Blair

SUITE DE LA PAGE 1

habitant d'Ulster aura reçu son traité de 30 pages, déjà publié dans les journaux du week-end de Belfast. Chaque voix comptera et la participation devra être forte pour contrarier la peur et la résignation d'une population si souvent déçue par les espoirs de paix. «Il faut bâtir la paix, il faut que les hommes d'avenir remplacent les hommes du passé», a expliqué Blair, dans une claire allusion aux divisions dans le camp protestant.

Samedi, David Trimble, le leader du principal parti unioniste protestant (Ulster Unionist Party, UUP), contesté pour avoir signé l'accord, a emporté l'adhésion du bureau politique de son mouvement. Malgré l'opposition de plusieurs élus, Trimble a convaincu sa base que cet accord «renforçait l'Union». Cela n'est pas allé sans mal. Il a dû lire ligne par ligne pendant quatre heures l'ensemble de l'accord alors que devant le siège de son parti manifestaient opposants et partisans d'un compromis. Finalement, par 55 voix contre 23, le bureau exécutif de son parti s'est dit prêt à faire campagne pour le oui, tout en reconnaissant que l'accord était imparfait. Des proches de Trimble se sont néanmoins déclarés totalement opposés au traité, accusant leur leader de «trahison» et d'avoir «vendu l'Union».

Habilement, Tony Blair a demandé le concours de son prédécesseur conservateur John Major, à l'origine de ce processus de paix et proche des protestants unionistes, pour faire campagne avec lui en faveur du oui. Bill Clinton, qui est intervenu huit fois par téléphone auprès des négociateurs la semaine dernière, devrait aussi venir avant le référendum prêcher la bonne parole de la paix au Nord et au Sud de la frontière, en marge du sommet des pays industrialisés de Birmingham. Mais malgré ces efforts, les plus durs parmi les protestants, notamment le révérend Ian Paisley, viscéralement opposé aux «Irlandais et aux papistes», ainsi que des groupes armés dissidents loyalistes, ont promis de faire échouer le référendum et, en cas de victoire hautement probable du oui, de saboter l'accord.

PORTADOWN

SUITE DE LA PAGE 1

leur choix à leurs militants avant le référendum du 22 mai. La tâche sera rude. À Portadown, les cicatrices du conflit nord-irlandais ne sont pas refermées, loin de là. En plein centre-ville, un immeuble à son flanc gauche ouvert à tous les vents. Il y a un mois, une voiture a explosé, lardée d'une bombe de plus de 100 kilos. Plusieurs personnes ont été blessées. L'attentat n'a pas été revendiqué, mais la police soupçonne l'INLA, la branche dissidente de l'IRA, opposée au processus de paix en cours. «Dans ces conditions, comment voulez-vous croire à quoi que ce soit? dit le boucher. Je suis resté devant la télévision jusqu'à quatre heures du matin vendredi, quand les politiciens pensaient encore respecter l'heure limite. Aujourd'hui, je ne suis plus sûr de rien. Ils ont donné deux ans aux terroristes pour désarmer. Deux ans, chez nous, cela veut dire cinq ou six morts en moyenne.»

Plus bas, dans Clounagh Road, autre fief protestant, les propos sont plus rudes. Sur les murs, des peintures fraîches honorent la mémoire de Billy Wright, un terroriste loyaliste récemment assassiné en prison. Dans le vent glacé, Bobby, la quarantaine, dit qu'il n'a pas «de temps à perdre pour ce morceau de papier». Il a servi vingt ans dans la marine anglaise avant de s'installer en 1989 à Portadown. «Quand je suis revenu, la situation était plus mauvaise que quand je suis parti. Maintenant, on me parle d'espoir, mais quel espoir? Il y a une équation toute simple dans ce pays. Les protestants sont majoritaires, les catholiques minoritaires. Avec cette nouvelle assemblée, rien ne peut se décider sans l'accord des nationalistes. Vous trouvez cela normal?» David Trimble, le leader unioniste qui a avalisé l'accord, est le représentant de Portadown, mais Bobby ne sait pas s'il peut «encore lui faire confiance».

Des deux côtés de la ligne de fracture, on retrouve les mêmes réticences, les mêmes barrières historiques, politiques et sociales. Pour rejoindre le quartier catholique de Portadown, il faut passer l'ancienne ligne de chemin de fer. Dans Garvaghy road, les drapeaux irlandais rappellent au visiteur qu'il est désormais en ter-

re républicaine. Dans une ruelle, deux hommes s'avancent, en route pour engloutir leur première pinte de bière de la journée. «Je soutiens Sinn Féin à 100 % depuis toujours, soupire l'un d'eux, la trentaine, mais là, je ne comprends plus. Nous, on veut une Irlande unie, rien de moins. Je suis Irlandais, pas Anglais. Il suffit de jeter un coup d'œil à une carte pour s'en rendre compte. Si on commence à participer à ce Parlement à Belfast, cela signifie que l'on reconnaît la partition. Cela signifie que l'on s'est battu pour rien pendant trente ans.»

Au Community Centre, un des responsables, Patrick McGann, assure que «le plus dur reste à faire». Les mères qui attendent leur fille à la sortie du cours de danse irlandaise demandent si l'accord va leur permettre «de ne plus vivre dans la misère qui est réservée aux catholiques». «Il faut comprendre, poursuit McGann, qu'à Portadown, la réalité, c'est le ghetto. Les catholiques sont peu nombreux à se rendre au centre-ville, les protestants ne viennent jamais ici. Ces gens-là ont vécu durant des générations avec l'idée que l'enfer c'était l'autre. Il faut leur enlever cela de la tête.»

Pourtant, à Portadown, il y a aussi ceux qui sont prêts à franchir ce premier pas si difficile. Comme Bill et Ann Gillespie, la cinquantaine. Ils ont perdu deux membres de leur famille dans le conflit, mais veulent «croire à la paix». «Nous sommes protestants, mais nous n'avons jamais renié nos amis catholiques. Après tant de violence, il faut savoir tendre la main. Bien sûr, tout n'est pas bon dans ce texte, mais c'est la seule chance que l'on a. Il faut la saisir.»

Dans West Street, le bastion protestant, une vieille dame ratisse les feuilles mortes tombées sur sa pelouse. Sylvia Allen est unioniste «depuis toujours». Mais elle en a assez. «Il faut dire aux jeunes de se calmer, lâche-t-elle, quand on a vu autant de sang et de souffrance que moi, on a envie que cela s'arrête.» Elle attendra que l'accord lui parvienne par la poste, comme à tous les autres Nord-Irlandais, mais elle est déjà sûre qu'elle votera oui au référendum. Et la semaine prochaine, elle sait déjà ce qu'elle va faire: «Commencer à nettoyer ces saloperies de messages de mort qui salissent nos maisons.»

Les pièges de l'accord

SORJ CHALANDON
LIBÉRATION

Toujours, le minoritaire catholique irlandais tente de débusquer la phrase qui pérennise la domination protestante. Fidèle à son ancestrale mentalité d'assiégé, le protestant traque le petit mot qui laisse porte ouverte à la réunification de l'île.

En cela, s'il n'a pas de quoi alarmer les uns ou les autres, l'accord de Stormont n'est pas destiné à les rassurer tout à fait. Pourtant, en acceptant de ratifier ce document, politiciens unionistes, loyalistes, nationalistes modérés et républicains estiment protéger durablement leur propre peuple. Les deux communautés étant porteuses d'intérêts totalement opposés, on mesure mieux la délicate architecture d'un projet, tout en concessions, qui fait espérer les uns sans désespérer les autres. En voici les grandes lignes.

■ «Aucun changement constitutionnel en Irlande du Nord sans le consentement de la majorité de ses habitants»

Pour les unionistes (protestants), cette clause est l'assurance de rester les maîtres du jeu. Ils sont majoritaires dans une province artificiellement créée pour eux en 1921, et les politiciens protestants ont toujours avancé cette revendication comme préalable à toute négociation. À cela, ils ont exigé que s'ajoute la fin des prétentions territoriales de la République d'Irlande sur l'Irlande du Nord. L'accord leur en donne acte. Dublin va amender les articles 2 et 3 d'une constitution qui continuait de revendiquer la totalité de l'Irlande, «en ses côtes et en ses îles».

Pour les nationalistes (catholiques), la révision de ces deux articles est lourde de sens. Elle implique la reconnaissance officielle de la partition. À cette fracture symbolique, il fallait une contrepartie sérieuse. Londres propose donc d'abroger le «Government of Ireland Act» de 1920, qui faisait de l'Irlande du Nord une province à tout jamais britannique.

Par cette décision d'équilibre, les signataires disent deux choses d'importance. La majorité d'Irlande du Nord, aujourd'hui protestante, a le droit de se revendiquer britannique. Et, demain, au regard de la courbe démographique, cette même majorité devenue catholique, sera en droit de se dire irlandaise.

■ «Mise en place d'un parlement local d'Irlande du Nord»

Pour les unionistes, traditionnellement élevés dans la certitude que l'Irlande du Nord était «un Etat protestant pour le peuple protestant», le partage du pouvoir avec la minorité catholique a longtemps été impensable. Plusieurs fois dans le passé, les unionistes ont violemment combattu toute initiative en ce sens, préférant l'administration directe de Londres à la concertation intercommunautaire. Même s'ils sont évidemment majoritaires au sein d'une assemblée de 108 membres, même s'ils enlèvent aussi la plupart des portefeuilles ministériels et le poste de premier ministre, accepter aujourd'hui de gouverner non seulement avec des nationalistes, mais aussi avec des républicains, relève de la concession.

Pour les nationalistes, la situation est délicate. Oui, ils songent depuis toujours au partage du pouvoir mais en y adhérant, ils admettent l'Irlande du Nord comme un petit Etat «d'Ulster» à part entière, ce vieux rêve protestant. Au sein des travées en tout cas, et contrairement au Parlement de Stormont dissous en mars 1972, les catholiques auront un rôle à jouer. Selon les termes de l'accord, chaque «décision clef» sera prise à la majorité des protestants et des catholiques en parallèle, ou avec une majorité qualifiée de 60 % des députés représentant au moins 40 % de chacun des deux camps.

■ «Mise en place d'un Conseil Nord-Sud»

Pour les unionistes, voilà la bête noire. Ce conseil, composé de représentants de la République irlandaise et de l'Irlande du Nord, sera emmené par

leurs deux premiers ministres. Même si cette instance ne s'occupe que de sujets peu brûlants, comme le tourisme, les transports, la pêche ou l'agriculture, elle réveille chez les unionistes le vieux démon de l'ingérence irlandaise dans les affaires nordistes.

Pour les nationalistes, cette institution est comprise comme un moyen de rester en vue de la République. Au-delà du caractère faussement anecdotique de ses attributions, les minoritaires voient dans ce conseil un excellent point de départ à une réflexion irlandaise globale. Et, à terme, l'instrument futur d'une réunification.

■ «Un conseil irlandano-britannique»

Pour les unionistes, cet outil est la réplique au conseil Nord-Sud. Destinée à se réunir deux fois par an, il regroupera l'Irlande du Nord, l'Écosse, le Pays de Galles, l'Angleterre et l'Irlande. Par le caractère symbolique de cette instance, les protestants reformulent leur appartenance au Royaume-Uni, évitant ainsi de se soumettre aux seules relations bilatérales Nord-Sud.

■ «L'égalité des chances»

Pour les nationalistes, la revendication civique est primordiale. Le «respect mutuel des droits civils, religieux et culturels» prôné par l'accord est donc une garantie, dans la mesure où les gouvernements signataires s'engagent à la faire appliquer. Dans la perspective du texte, une «commission des droits de l'homme» et une «commission sur l'égalité des chances» seront créées en Irlande du Nord avec des représentants des deux communautés.

Pour les unionistes, de la même manière, cette clause leur est une garantie de respect pour le futur.

■ «Désarmement»

Pour les unionistes, ce point est crucial. Longtemps, ils ont estimé qu'un cessez-le-feu des clandestins républicains ne devait pas être admis sans désarmement total. Revenus sur leur position, ils acceptent que le désarmement puisse avoir lieu dans un délai de deux ans suivant le référendum du 22 mai. Un plan gouvernemental irlandano-britannique sera mis au point avant juillet et une commission indépendante supervisera les opérations. En attendant, les unionistes ont exigé que tous les participants au processus de paix, Sinn Féin compris, réaffirment leur engagement pour un désarmement total.

Pour les nationalistes, tout se complique. Autant les modérés catholiques du SDLP adhèrent sans hésitation au principe de désarmement des milices, autant Sinn Féin va au-devant de difficultés. L'IRA est claire: «pas une balle rendue» tant que le «désarmement global de l'Irlande du Nord n'est pas engagé». L'IRA étant considérée par le camp républicain comme un acteur parmi d'autres du conflit, on y estime que police et armée britannique doivent également désarmer.

■ «Réforme de la police et retrait des troupes»

Pour les nationalistes, c'est une revendication fondamentale. Composée de protestants à plus de 90 %, la police d'Irlande du Nord (RUC) n'a jamais été vue comme une force neutre par les catholiques. Une commission de réforme de la RUC est donc prévue par l'accord. Quant à l'armée, en fonction de la situation, elle sera réduite à un contingent normal et tous les signes visibles de sa présence, fortins barbelés, miradors, points de contrôles, seront démantelés.

■ «Prisonniers»

Pour les unionistes et pour les nationalistes, les quelque 600 militants emprisonnés sont l'emblème véritable du conflit nord-irlandais. Tant républicains que loyalistes réclament leur libération. À ce sujet, une commission sera créée pour étudier la possibilité de libérations anticipées. Il est à noter que les prisonniers appartenant à des organisations n'ayant pas appelé au cessez-le-feu sont exclus du processus.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

CARTE

SUITE DE LA PAGE 1

devrait également insérer la sienne.

L'information contenue dans les puces des deux cartes (essentiellement des renseignements permettant d'identifier le patient et le médecin) serait transmise instantanément par ligne téléphonique à la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Ainsi, la RAMQ pourrait, premièrement, s'assurer que la carte du patient est toujours valide, qu'elle n'a pas été déclarée volée ou perdue, et, deuxièmement, procéder automatiquement au paiement des honoraires du médecin. Le déploiement de la carte-santé à puce devrait coûter environ 300 millions de dollars, selon des évaluations approximatives qui circulent au sein du ministère de la Santé. Ces frais couvrent la fabrication des quelque sept millions de cartes nécessaires à raison de 8 à 10 \$ l'unité ainsi que la distribution à tous les cabinets de médecins et dans tous les établissements de santé d'un nouvel appareillage technique comprenant un lecteur de cartes, les logiciels appropriés et une imprimante.

En septembre 1996, lorsque le gouvernement a fait connaître son intention d'émettre une carte à puce, la Régie de l'assurance-maladie avait estimé à 130 millions de dollars par année les économies réalisées grâce à l'implantation de cette technologie, dans l'hypothèse où 1 % des frais facturés à la régie par les médecins chaque année serait le résultat de fraudes. Si cette hypothèse est juste, le coût d'implantation de la nouvelle carte serait récupéré en trois ans.

Il est probable que la nouvelle carte remplacerait également toutes les cartes émises par les hôpitaux à tous leurs patients, pour une économie supplémentaire de 10 millions. En sus, le nouveau système permettrait l'émission d'un reçu, remis au patient, au moment de sa visite. Ce reçu servirait à informer le malade du coût des soins qui lui ont été prodigués ou de l'examen qu'il vient de subir. On espère ainsi que les gens prendront conscience du fait que les soins de santé ne sont pas gratuits et qu'en conséquence ils modéreront leur consommation. Des informations selon lesquelles le projet de carte à puce serait reporté avaient été publiées en février par un autre quotidien. Ces informations n'étaient pas fondées.

Lors de cette annonce, d'ici à un mois, le ministre Rochon désignera également un certain nombre de régions dans lesquelles la carte-santé à microprocesseur serait utilisée comme une clé permettant au patient d'autoriser la transmission d'une partie de son dossier médical, par réseau informatique, d'un établissement de santé à un autre. C'est ce que le ministre appelle l'utilisation de la carte à puce à des fins cliniques.

Par exemple, la carte serait utilisée comme un moyen pour l'hôpital de s'assurer que le patient a donné son consentement à la transmission de son dossier d'hospitalisation au CLSC situé près de chez lui lorsque ce malade est pris en charge par les services de maintien à domicile. La carte pourrait également servir à autoriser la transmission des résultats d'examen de laboratoire de l'hôpital au cabinet du médecin.

La communication interactive entre les hôpitaux et les CLSC est déjà en vigueur dans plusieurs régions du Québec. La région de Laval, par exemple, vient de se voir autorisée à mettre sur pied un centre de services ambulatoires, le premier au Québec. Déjà, la Cité de la santé est reliée par informatique à quatre CLSC. Il est possible que cette région soit l'une de celles désignées par le ministre comme «site de démonstration» de la carte-santé à puce à des fins cliniques. Il ne s'agirait pas d'expériences-pilotes mais bel et bien de sites de «pré-déploiement». Le ministère et la RAMQ espèrent déployer le système de carte à puce à des fins cliniques par effet de contamination, au fur et à mesure que les régions seront prêtes à l'utiliser. D'autres régions ont déjà pris le virage informatique et ont relié l'hôpital aux CLSC du coin. C'est le cas en Beauce, à Québec, à Montréal (CHU McGill) et à Lennoxville, notamment.

La carte-santé à microprocesseur avait fait l'objet d'une expérience-pilote à Rimouski pendant quatre ans. La carte était alors présentée comme un dossier médical portable, une idée désormais écartée des plans de la RAMQ qui voit plutôt la carte comme une clé permettant aux patients de consentir à ce que leur médecin accède à distance, à certains éléments de leur dossier médical conservé dans des banques de données.

Le ministre Rochon avait toutefois demandé à la RAMQ de créer un comité pour étudier la possibilité que la puce fixée sur la carte contienne certains renseignements utiles en situation d'urgence comme le groupe sanguin, les allergies, les antécédents personnels et familiaux du patient ou l'autorisation pour don d'organes. Ce comité a remis son rapport au ministre en décembre. Pour l'instant, M. Rochon refuse de le rendre disponible, en dépit de la volonté de ses auteurs. *Le Devoir* s'est vu refuser l'accès à ce document, même à la suite d'une demande formelle faite en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

Malgré les interdits posés par la loi, les administrations d'hôpitaux affirment qu'elles doivent compenser la charge de travail dorénavant imposée aux chefs de services dans de grands hôpitaux.

«On considère que nos chefs de services travaillent davantage en raison de la complexité entraînée par la fusion des hôpitaux universitaires. C'est une reconnaissance du temps et de la complexité du travail effectué par ces médecins», a défendu Jacques Wilkins, porte-parole du CHUM.

À l'hôpital Sainte-Justine, la responsable des communications, Nicole Saint-Pierre, a soutenu qu'il s'agissait d'une mesure temporaire, d'ici à ce qu'une politique sur les plans de pratique et de nouveaux modes de rémunération soient introduits dans l'hôpital pédiatrique.

Selon nos informations, les directions des hôpitaux universitaires auraient convenu lors d'une récente réunion de la nécessité de dédommager les médecins qui doivent prendre en charge la direction des services devenus gigantesques depuis les fusions survenues à Montréal, à Sherbrooke et à Québec.

Ces lourdes charges administratives entraîneraient pour eux des pertes de revenus en raison de la baisse de

MÉDECINS

leurs activités médicales. Selon ce qui a été discuté par les hôpitaux universitaires, les médecins recevraient l'équivalent de 66 \$ de l'heure pour ce travail de bureau, qui nécessite de une à deux journées par semaine selon l'établissement.

À l'heure où plusieurs hôpitaux sont en déficit et limitent l'embauche de personnel, cette décision soulève des critiques chez certains.

Au cabinet du ministre de la Santé, on affirme bel et bien qu'il est interdit, en vertu de l'article 259 de la Loi sur la santé et les services sociaux, de puiser dans les budgets des hôpitaux pour donner une rémunération aux médecins. Toutefois, un article, qui n'a jamais été mis en vigueur, évoque la possibilité qu'un règlement soit adopté pour prévoir la rémunération des médecins effectuant de la recherche, de la formation ou d'autres tâches non liées aux soins. Québec n'a jamais donné suite à cet article.

«Cette partie de la loi ne s'est jamais concrétisée. Il y avait pourtant une intention dans l'esprit du législateur de reconnaître ces tâches. Mais ce qui était clair, c'est que l'argent ne devait pas venir du budget des hôpitaux mais de sommes spéciales concédées par le gouvernement», a expliqué Yves Thériault, négociateur pour le ministère de

la Santé auprès des professionnels.

Du côté de l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ), on affirme réclamer depuis belle lurette que cet interdit soit levé par Québec. «Ce n'est pas normal que tout le monde soit payé autour d'une table de réunion qui dure des heures sauf le médecin. Ça fait 15 ans que les hôpitaux demandent de pouvoir accorder des indemnités pour des tâches médico-administratives», affirme Michel Bissonnette, porte-parole de l'AHQ.

En fait, l'AHQ, qui dit ignorer si cette pratique est répandue, souhaite qu'elle soit permise et que Québec finance du même coup les nouvelles dépenses qui en découleront. Il reste que pour l'instant, la pratique est officiellement contraire à la loi.

Selon M. Thériault, la reconnaissance des tâches médico-administratives risque davantage de passer par des négociations avec les fédérations médicales, dans le cadre du renouvellement de leurs ententes syndicales, que par un changement à la loi.

D'ailleurs, le projet de loi 404 présentement à l'étude à Québec, qui vise à créer des services régionaux de médecine générale, comporterait des dispositions visant à permettre pareille rémunération spéciale pour les médecins qui gèreront ces nouvelles entités.

PAIX

«Il faut que les hommes d'avenir remplacent les hommes du passé» — Tony Blair

SUITE DE LA PAGE 1

habitant d'Ulster aura reçu son traité de 30 pages, déjà publié dans les journaux du week-end de Belfast. Chaque voix compta et la participation devra être forte pour contrarier la peur et la résignation d'une population si souvent déçue par les espoirs de paix. «Il faut bâtir la paix, il faut que les hommes d'avenir remplacent les hommes du passé», a expliqué Blair, dans une claire allusion aux divisions dans le camp protestant.

Samedi, David Trimble, le leader du principal parti unioniste protestant (Ulster Unionist Party, UUP), contesté pour avoir signé l'accord, a emporté l'adhésion du bureau politique de son mouvement. Malgré l'opposition de plusieurs élus, Trimble a convaincu sa base que cet accord «renforceait l'Union». Cela n'est pas allé sans mal. Il a dû lire ligne par ligne pendant quatre heures l'ensemble de l'accord alors que devant le siège de son parti manifestaient opposants et partisans d'un compromis. Finalement, par 55 voix contre 23, le bureau exécutif de son parti s'est dit prêt à faire campagne pour le oui, tout en reconnaissant que l'accord était imparfait. Des proches de Trimble se sont néanmoins déclaré totalement opposés au traité, accusant leur leader de «trahison» et d'avoir «vendu l'Union».

Habilement, Tony Blair a demandé le concours de son prédécesseur conservateur John Major, à l'origine de ce processus de paix et proche des protestants unionistes, pour faire campagne avec lui en faveur du oui. Bill Clinton, qui est intervenu huit fois par téléphone auprès des négociateurs la semaine dernière, devrait aussi venir avant le référendum prêcher la bonne parole de la paix au Nord et au Sud de la frontière, en marge du sommet des pays industrialisés de Birmingham. Mais malgré ces efforts, les plus durs parmi les protestants, notamment le révérend Ian Paisley, viscéralement opposé aux «Irlandais et aux papistes», ainsi que des groupes armés dissidents loyalistes, ont promis de faire échouer le référendum et, en cas de victoire hautement probable du oui, de saboter l'accord.

PORTADOWN

SUITE DE LA PAGE 1

leur choix à leurs militaires avant le référendum du 22 mai. La tâche sera rude. À Portadown, les cicatrices du conflit nord-irlandais ne sont pas refermées, loin de là. En plein centre-ville, un immeuble à son flanc gauche ouvert à tous les vents. Il y a un mois, une voiture a explosé, lardée d'une bombe de plus de 100 kilos. Plusieurs personnes ont été blessées. L'attentat n'a pas été revendiqué, mais la police soupçonne l'INLA, la branche dissidente de l'IRA, opposée au processus de paix en cours. «Dans ces conditions, comment voulez-vous croire à quoi que ce soit?», dit le boucher. Je suis resté devant la télévision jusqu'à quatre heures du matin vendredi, quand les politiciens pensaient encore respecter l'heure limite. Aujourd'hui, je ne suis plus sûr de rien. Ils ont donné deux ans aux terroristes pour désarmer. Deux ans, chez nous, cela veut dire cinq ou six morts en moyenne.»

Plus bas, dans Clounagh Road, autre fief protestant, les propos sont plus rudes. Sur les murs, des peintures fraîches honorent la mémoire de Billy Wright, un terroriste loyaliste récemment assassiné en prison. Dans le vent glacé, Bobby, la quarantaine, dit qu'il n'a pas «de temps à perdre pour ce morceau de papier». Il a servi vingt ans dans la marine anglaise avant de s'installer en 1989 à Portadown. «Quand je suis revenu, la situation était plus mauvaise que quand je suis parti. Maintenant, on me parle d'espoir, mais quel espoir? Il y a une équation toute simple dans ce pays. Les protestants sont majoritaires, les catholiques minoritaires. Avec cette nouvelle assemblée, rien ne peut se décider sans l'accord des nationalistes. Vous trouvez cela normal?» David Trimble, le leader unioniste qui a avalisé l'accord, est le représentant de Portadown, mais Bobby ne sait pas s'il peut «encore lui faire confiance».

Des deux côtés de la ligne de fracture, on retrouve les mêmes réticences, les mêmes barrières historiques, politiques et sociales. Pour rejoindre le quartier catholique de Portadown, il faut passer l'ancienne ligne de chemin de fer. Dans Garvaghy road, les drapeaux irlandais rappellent au visiteur qu'il est désormais en ter-

re républicaine. Dans une ruelle, deux hommes s'avancent, en route pour engloutir leur première pinte de bière de la journée. «Je soutiens Sinn Féin à 100 % depuis toujours, soupire l'un d'eux, la trentaine, mais là, je ne comprends plus. Nous, on veut une Irlande unie, rien de moins. Je suis Irlandais, pas Anglais. Il suffit de jeter un coup d'œil à une carte pour s'en rendre compte. Si on commence à participer à ce Parlement à Belfast, cela signifie que l'on reconnaît la partition. Cela signifie que l'on s'est battu pour rien pendant trente ans.»

Au Community Centre, un des responsables, Patrick McGann, assure que «le plus dur reste à faire». Les mères qui attendent leur fille à la sortie du cours de danse irlandaise demandent si l'accord va leur permettre «de ne plus vivre dans la misère qui est réservée aux catholiques». «Il faut comprendre, poursuit McGann, qu'à Portadown, la réalité, c'est le ghetto. Les catholiques sont peu nombreux à se rendre au centre-ville, les protestants ne viennent jamais ici. Ces gens-là ont vécu durant des générations avec l'idée que l'enfer c'était l'autre. Il faut leur enlever cela de la tête.»

Pourtant, à Portadown, il y a aussi ceux qui sont prêts à franchir ce premier pas si difficile. Comme Bill et Ann Gillespie, la cinquantaine. Ils ont perdu deux membres de leur famille dans le conflit, mais veulent «croire à la paix». «Nous sommes protestants, mais nous n'avons jamais renié nos amis catholiques. Après tant de violence, il faut savoir tendre la main. Bien sûr, tout n'est pas bon dans ce texte, mais c'est la seule chance que l'on a. Il faut la saisir.»

Dans West Street, le bastion protestant, une vieille dame ratisse les feuilles mortes tombées sur sa pelouse. Sylvia Allen est unioniste «depuis toujours». Mais elle en a assez. «Il faut dire aux jeunes de se calmer, lâche-t-elle, quand on a vu autant de sang et de souffrance que moi, on a envie que cela s'arrête.» Elle attendra que l'accord lui parvienne par la poste, comme à tous les autres Nord-Irlandais, mais elle est déjà sûre qu'elle votera oui au référendum. Et la semaine prochaine, elle sait déjà ce qu'elle va faire: «Commencer à nettoyer ces saloperies de messages de mort qui salissent nos maisons.»

Les pièges de l'accord

SORJ CHALANDON
LIBÉRATION

Toujours, le minoritaire catholique irlandais tente de débusquer la phrase qui pérennise la domination protestante. Fidèle à son ancestrale mentalité d'assiégé, le protestant traque le petit mot qui laisse porte ouverte à la réunification de l'île.

En cela, s'il n'a pas de quoi alarmer les uns ou les autres, l'accord de Stormont n'est pas destiné à les rassurer tout à fait. Pourtant, en acceptant de ratifier ce document, politiciens unionistes, loyalistes, nationalistes modérés et républicains estiment protéger durablement leur propre peuple. Les deux communautés étant porteuses d'intérêts totalement opposés, on mesure mieux la délicate architecture d'un projet, tout en concessions, qui fait espérer les uns sans désespérer les autres. En voici les grandes lignes.

«Aucun changement constitutionnel en Irlande du Nord sans le consentement de la majorité de ses habitants»

Pour les unionistes (protestants), cette clause est l'assurance de rester les maîtres du jeu. Ils sont majoritaires dans une province artificiellement créée pour eux en 1921, et les politiciens protestants ont toujours avancé cette revendication comme préalable à toute négociation. À cela, ils ont exigé que s'ajoute la fin des prétentions territoriales de la République d'Irlande sur l'Irlande du Nord. L'accord leur en donne acte. Dublin va amender les articles 2 et 3 d'une constitution qui continuait de revendiquer la totalité de l'Irlande, «en ses côtes et en ses îles».

Pour les nationalistes (catholiques), la révision de ces deux articles est lourde de sens. Elle implique la reconnaissance officielle de la partition. À cette fracture symbolique, il fallait une contrepartie sérieuse. Londres propose donc d'abroger le «Government of Ireland Act» de 1920, qui faisait de l'Irlande du Nord une province à tout jamais britannique.

Par cette décision d'équilibre, les signataires disent deux choses d'importance. La majorité d'Irlande du Nord, aujourd'hui protestante, a le droit de se revendiquer britannique. Et, demain, au regard de la courbe démographique, cette même majorité devenue catholique, sera en droit de se dire irlandaise.

«Mise en place d'un parlement local d'Irlande du Nord»

Pour les unionistes, traditionnellement élevés dans la certitude que l'Irlande du Nord était «un État protestant pour le peuple protestant», le partage du pouvoir avec la minorité catholique a longtemps été impensable. Plusieurs fois dans le passé, les unionistes ont violemment combattu toute initiative en ce sens, préférant l'administration directe de Londres à la concertation intercommunautaire. Même s'ils sont évidemment majoritaires au sein d'une assemblée de 108 membres, même s'ils enlèvent aussi la plupart des portefeuilles ministériels et le poste de premier ministre, accepter aujourd'hui de gouverner non seulement avec des nationalistes, mais aussi avec des républicains, relève de la concession.

Pour les nationalistes, la situation est délicate. Oui, ils songent depuis toujours au partage du pouvoir mais en y adhérant, ils admettent l'Irlande du Nord comme un petit État «d'Ulster» à part entière, ce vieux rêve protestant. Au sein des traversées en tout cas, et contrairement au Parlement de Stormont dissous en mars 1972, les catholiques auront un rôle à jouer. Selon les termes de l'accord, chaque «décision clé» sera prise à la majorité des protestants et des catholiques en parallèle, ou avec une majorité qualifiée de 60 % des députés représentant au moins 40 % de chacun des deux camps.

«Mise en place d'un Conseil Nord-Sud»

Pour les unionistes, voilà la bête noire. Ce conseil, composé de représentants de la République irlandaise et de l'Irlande du Nord, sera emmené par

leurs deux premiers ministres. Même si cette instance ne s'occupe que de sujets peu brûlants, comme le tourisme, les transports, la pêche ou l'agriculture, elle réveille chez les unionistes le vieux démon de l'ingérence irlandaise dans les affaires nordistes.

Pour les nationalistes, cette institution est comprise comme un moyen de rester en vue de la République. Au-delà du caractère faussement anecdotique de ses attributions, les minoritaires voient dans ce conseil un excellent point de départ à une réflexion irlandaise globale. Et, à terme, l'instrument futur d'une réunification.

«Un conseil irlandano-britannique»

Pour les unionistes, cet outil est la réplique au conseil Nord-Sud. Destinée à se réunir deux fois par an, il regroupera l'Irlande du Nord, l'Écosse, le Pays de Galles, l'Angleterre et l'Irlande. Par le caractère symbolique de cette instance, les protestants reformulent leur appartenance au Royaume-Uni, évitant ainsi de se soumettre aux seules relations bilatérales Nord-Sud.

«L'égalité des chances»

Pour les nationalistes, la revendication civique est primordiale. Le «respect mutuel des droits civils, religieux et culturels» prôné par l'accord est donc une garantie, dans la mesure où les gouvernements signataires s'engagent à la faire appliquer. Dans la perspective du texte, une «commission des droits de l'homme» et une «commission sur l'égalité des chances» seront créées en Irlande du Nord avec des représentants des deux communautés.

Pour les unionistes, de la même manière, cette clause leur est une garantie de respect pour le futur.

«Désarmement»

Pour les unionistes, ce point est crucial. Longtemps, ils ont estimé qu'un cessez-le-feu des clandestins républicains ne devait pas être admis sans désarmement total. Revenus sur leur position, ils acceptent que le désarmement puisse avoir lieu dans un délai de deux ans suivant le référendum du 22 mai. Un plan gouvernemental irlandano-britannique sera mis au point avant juillet et une commission indépendante supervisera les opérations. En attendant, les unionistes ont exigé que tous les participants au processus de paix, Sinn Féin compris, reaffirment leur engagement pour un désarmement total.

Pour les nationalistes, tout se complique. Autant les modérés catholiques du SDLP adhèrent sans hésitation au principe de désarmement des milices, autant Sinn Féin va au-devant de difficultés. L'IRA est claire: «pas une balle rendue» tant que le «désarmement global de l'Irlande du Nord n'est pas engagé». L'IRA étant considérée par le camp républicain comme un acteur parmi d'autres du conflit, on y estime que police et armée britannique doivent également désarmer.

«Réforme de la police et retrait des troupes»

Pour les nationalistes, c'est une revendication fondamentale. Composée de protestants à plus de 90 %, la police d'Irlande du Nord (RUC) n'a jamais été vue comme une force neutre par les catholiques. Une commission de réforme de la RUC est donc prévue par l'accord. Quant à l'armée, en fonction de la situation, elle sera réduite à un contingent normal et tous les signes visibles de sa présence, fortins barbelés, miradors, points de contrôle, seront démantelés.

«Prisonniers»

Pour les unionistes et pour les nationalistes, les quelque 600 militants emprisonnés sont l'emblème véritable du conflit nord-irlandais. Tant républicains que loyalistes réclament leur libération. À ce sujet, une commission sera créée pour étudier la possibilité de libérations anticipées. Il est à noter que les prisonniers appartenant à des organisations n'ayant pas appelé au cessez-le-feu sont exclus du processus.

L'ENTREVUE

LE DEVOIR, LE MARDI 14 AVRIL 1998

Gilles Lipovetsky

Le féminin continu

Le philosophe tente d'expliquer la différence sexuelle après trois décennies de révolution féministe

Gilles Lipovetsky est en quelque sorte obsédé par l'individualisme. Depuis le début des années 80, toute la réflexion de ce philosophe (aux accents de sociologue) est traversée par un effort d'explication du phénomène moderne... et postmoderne de la souveraineté de l'individu. Sa dernière étude, qui porte sur les femmes, suscite des débats passionnés. Selon lui, les femmes ont conquis, dans les 30 dernières années, le «gouvernement de soi». Pourtant, ce gain d'autonomie n'a pas entraîné la fin de toute différence sexuelle. Et cette différence ne disparaîtra peut-être pas de sitôt.

ANTOINE ROBITAILLE

Après avoir théorisé, dans *L'Ère du vide*, la «seconde révolution individualiste», qui, depuis les années 60, aurait consacré ce qu'il nomme le «libre gouvernement de soi» ou l'autodétermination de l'individu, Gilles Lipovetsky s'est tourné vers les femmes pour observer comment ce bouleversement a influé sur leur condition. Résultats de la recherche? Qui connaît l'auteur ne se surprendra guère d'y trouver des paradoxes. Dont un crucial: certes, la révolution féministe a eu des effets durables et profonds mais, en même temps, il y a continuité du féminin. «comme si la dynamique démocratique frappait une limite, n'allait pas au bout d'elle-même et de ses effets égalisateurs».

C'est-à-dire? «Des aspects séculaires de l'ancienne condition féminine ont été liquidés en 20 ans grâce à l'extraordinaire efficacité de la révolution féministe», affirme Gilles Lipovetsky. Jadis inéluctables, par exemple, «la valeur de la virginité, le mythe de la femme au foyer et l'inaccessibilité aux études supérieures» ne font plus partie des entraves placées dans le parcours des femmes. Mais le philosophe complète ainsi: «Il n'y a pas pour autant une indifférenciation des sexes».

Autrement dit, bien qu'elles soient devenues individus et citoyens choisissant leur vie, les femmes ne sont pas pour autant des «hommes comme les autres», comme l'ont espéré tant de féministes d'une «époque révolue, comme Simone de Beauvoir et Elisabeth Badinter». «Ces dernières, explique Lipovetsky, prétendaient que les rôles sociaux allaient devenir commutables, interchangeable».

Certes, poursuit-il, «tout est ouvert de nos jours aux femmes. Cela étant, les rôles masculins et féminins ne sont pas entrés dans une phase de commutation. Individuellement, tout peut se renverser. Il reste que socialement, la différenciation demeure».

Troublante «permanence, ou continuité, ou persistance» du féminin — «Je n'emploie jamais les termes «éternel féminin», insiste inlassablement Lipovetsky — et qui se constate dans toutes sortes de domaines.

Prenons l'ordre domestique. Même dans les couples où les deux parents travaillent, «qui est-ce qui se tape encore la majeure partie des travaux ménagers, qui garde les enfants quand ceux-ci sont malades? La femme, dans 95 % des cas».

«Les femmes ont conquis le droit au travail. Plus personne ne conteste cela. Il y a une légitimité sociale du travail des femmes. Mais le travail pour l'homme reste socialement plus important.» Il cite à l'appui des enquêtes d'opinions qui montrent que l'on accepte facilement le «mariage d'une chômeuse» alors qu'on «refuse beaucoup plus spontanément le mariage d'un homme sans travail».

Second exemple: «L'utopie de l'égalité séductive qui a fait croire à une certaine époque que les femmes et les hommes allaient bientôt draguer exactement de la même façon.» Les fameux «premiers pas» ne devraient plus aujourd'hui être encore l'apanage des mâles.

«Certes, on ne considère plus comme des traînées celles qui choisissent de draguer les mecs», explique-t-il. Mais des études indiquent qu'«une majorité écrasante de filles préfèrent encore laisser à l'homme l'initiative».

Cette attitude «attentiste» déprécie-t-elle les femmes? Est-ce là une preuve d'infériorité? Lipovetsky s'exclame: «Être dans une situation d'attente n'est pas nécessairement contradictoire avec l'autonomie. Et être sollicitée, c'est gratifiant. C'est agréable d'être l'objet d'un désir».

Autre exemple, dans l'ordre esthétique cette fois. «La consommation cosmétique [maquillage, etc.] reste à 90 % le fait des femmes. Aucun progrès constaté chez les hommes depuis 15 ans. En revanche, les filles

se maquillent de plus en plus jeunes.» Tyrannie de la beauté? Les femmes sont-elles ainsi reléguées au monde superficiel des apparences? «Trop simple!», répond-il, sans nier toutefois qu'il existe en partie cette oppression.

Mais comment expliquer ces tendances lourdes? C'est là le cœur du problème. Aux yeux de Gilles Lipovetsky, deux hypothèses doivent être rejetées. D'abord celle, suprêmement controversée, d'une «nature», d'une «essence», bref d'un «éternel féminin». «On m'a reproché à tort de vouloir reconduire cette thèse», déplore-t-il.

A propos d'un déterminisme naturel partiel, il fait toutefois remarquer qu'une telle cause «joue peut-être», mais que «personne ne lui a jamais apporté de preuves concluantes à cet égard. Alors, je me tais là-dessus. Je ne fais que constater les tendances sociologiques».

La seconde hypothèse, plus courante, est selon lui également à nuancer, voire à rejeter: celle du poids de l'histoire. «On nous dit: les différences sont des archaïsmes. C'est l'inertie sociale qui sert une volonté implicite de contrôler les femmes. Le progrès fera graduellement disparaître ces différences».

Voilà qui est d'un progressisme trop facile pour Lipovetsky. Il y rétorque avec sa propre hypothèse, arrimée à ses positions sur «le procès de personnalisation», conduisant de manière irréversible à une autonomie grandissante de l'individu.

Dans les 30 dernières années, «les normes féminines, qui étaient incompatibles avec les exigences d'autonomie et de libre gouvernement des femmes, sont tombées». C'est le cas par exemple de la virginité, du confinement au foyer et de l'exclusion des femmes des sphères du savoir.

«En revanche, ajoute Lipovetsky, demeurent les normes dissymétriques de sexe qui n'entraînent plus le principe de libre disposition de soi et l'autonomie.» Et entre ici en scène la question cruciale de l'identité: «Par ce biais, par ces normes, les femmes reconquerraient une différence. Se recomposent une identité».

Et c'est là, selon lui, que peut se trouver «la vraie émancipation». Car le premier féminisme «était obsédé par le modèle de l'homme» et en venait, par exemple, au nom de la libération, à exiger des femmes qu'elles renoncent à certaines options bien légitimes.

L'exemple de la maternité vient en premier à l'esprit de Lipovetsky (lui-même père d'une jeune avocate qui «fait son chemin»). «Même si tout n'est pas toujours facile, les femmes peuvent choisir à la fois la carrière et la famille. Et elles le font aujourd'hui massivement».

Plus trivialement: «Elles peuvent être élégantes en étant professionnelles, entrepreneuses, et s'occuper de leur jardin!»

Là est selon lui le bonheur de la «femme réconciliée», qu'il appelle la «troisième femme», en écho au «deuxième sexe» de Simone de Beauvoir. Ce concept met en relief une étape dans le progrès historique de la condition féminine. La «première femme», antique, est dépréciée et considérée comme sous-humaine. Gaffeuse, malicieuse, c'est un peu Eve, peut-être Cassandre, voire Pandore.

Lui succède la «deuxième femme», celle-ci exaltée. C'est le «beau sexe» de la Renaissance qui se prolonge dans la «femme, avenir de l'homme» d'Aragon. Dépréciée, la voilà exaltée par l'homme pour sa beauté et ses qualités «naturelles».

Or, fait remarquer Lipovetsky, cet essentialisme, cette sorte de prédétermination vertueuse de la femme, un certain féminisme le revendique. Lui le refuse: «Je pense que lorsque les femmes seront au pouvoir, elles mèneront les mêmes politiques que les hommes. Je ne crois pas que ce sont elles qui changeront l'humanité. Je ne crois pas non plus à un management au féminin».

Alors, les femmes seront des «hommes» comme les autres?

«Le style, la cosmétique seront différents. Mais sur le fond, je ne crois pas», répond-il.



Gilles Lipovetsky: «Des aspects séculaires de l'ancienne condition féminine ont été liquidés en 20 ans grâce à l'extraordinaire efficacité de la révolution féministe, mais il n'y a pas pour autant une indifférenciation des sexes.»

L'ambition autolimitée

Gilles Lipovetsky a beau affirmer qu'aujourd'hui «le jeu est ouvert; les femmes peuvent accéder aux positions du savoir et du pouvoir...» Il reste qu'elles font le saut en moins grand nombre que les hommes.

La raison? J'insiste encore: allez-vous me dire que c'est la nature? «Non, c'est une question d'éducation: les idées de sexes et les normes de socialisation préparent moins bien les filles à faire ces choix».

Certes, «dans nos sociétés, les filles intériorisent de mieux en mieux les valeurs compétitives». Et c'est peut-être en partie la solution au problème de sous-représentation des femmes. Mais pour longtemps encore, prédit le philosophe, «les garçons seront davantage élevés dans l'esprit de compétition. Alors que les filles seront toujours plus protégées et risquent d'avoir en plus grand nombre une socialisation qui s'inscrit du côté de la famille, du relationnel, de l'intime, de la séduction».

Partout, pourtant, les filles font leur chemin. «Oui, garçons et filles, en France, sont à parité dans les écoles de commerce. Mais les résultats d'une étude où ils avaient à imaginer leur vie dans dix ans révèlent des divergences frappantes: les hommes se projettent à des positions supérieures, comme p.-d.g., etc. Les filles, elles, autolimitent clairement leur ambition. Elles ont déjà intégré dans leurs motivations le fait qu'elles veulent fonder une famille, avoir des enfants.»



La solution, alors? Changer l'éducation? «Elle a déjà beaucoup changé», affirme Lipovetsky, mais j'insiste: nous ne nous orientons nullement vers un modèle unique ou unisexe de socialisation».

Alors faudrait-il ouvrir uniquement aux femmes certains postes? Faire davantage de discrimination positive? En politique, par exemple, que pense-t-il de l'idée de parité qui déchire la classe politique française?

Surprise. Alors que dans ses livres il se contente habituellement de décrire et décrier ces phénomènes sociaux (non sans une certaine ironie qui, certes, marque ses préférences), devant nos yeux, p. 286, apparaissent soudain ces mots: «D'excellentes objections ont été avancées contre les revendications politiques du différentialisme féministe. Nous les faisons nôtres, attachés que nous sommes à l'idée d'unité du genre humain comme fondement de la citoyenneté moderne, à l'universalisme de la règle de droit», écrit-il.

En entrevue, il nuance: «Je formulerais maintenant les choses de manière un peu moins abrupte. Mais je ne suis toujours pas d'accord pour dire que l'humanité est double et qu'ainsi la parité [nombre comparable de femmes et d'hommes dans une assemblée] est fondée et que les assemblées doivent refléter les réalités anthropologiques. Le fondement de la démocratie, ce n'est pas la nature. Ce sont les valeurs, entre autres l'égalité en droit».

(Voilà donc que le déni de la nature féminine vient à la rescousse de notre auteur, lui qu'on a accusé tant et tant de démontrer l'existence d'une telle essence!)

Mais, se félicitant que «37 % des candidats étaient des femmes aux dernières élections législatives en France», il se dit toutefois ouvert à des formules temporaires de parité, qui pourraient être révoquées après un certain temps. Et si référendum il y a, sur la question, en France? «Je me sentirais très mal de voter dans un sens qui pourrait paraître hostile aux femmes».

Et sur la féminisation des titres de fonction? «Bof, ce n'est pas très important, mais ça ne me gêne pas, à condition de ne pas verser dans le ridicule.»

Gilles Lipovetsky enseigne la philosophie à Grenoble. Il est l'auteur de *L'Ère du vide* (Gallimard, 1983), d'une étude sur la mode (*L'Empire de l'éphémère*, Gallimard, 1987), d'une autre sur la morale (*Le Crépuscule du devoir*, Gallimard, 1992). Il publiait à l'automne *La Troisième Femme*, chez le même éditeur.

arobitaille@sympatico.ca

LE DEVOIR

LES SPORTS

État de la réserve collective de sang

Groupe sanguin	
O-	37%
O+	24%

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Info-collecte: 527-1501

HOCKEY

CONFÉRENCE DE L'EST

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
x-Pittsburgh	79	37	24	18	214	184	92
x-Buffalo	79	36	27	16	203	177	88
x-Boston	79	37	29	13	211	186	87
x-Montréal	79	36	31	12	228	199	84
Ottawa	79	32	32	15	188	195	79
Caroline	79	33	38	8	195	209	74

Section Atlantique

xyz-New Jersey	79	47	21	11	218	159	104
x-Philadelphia	79	41	27	11	233	186	93
x-Washington	79	37	30	12	210	197	86
N.Y. Islanders	79	28	40	11	204	220	67
N.Y. Rangers	79	23	38	18	190	225	64
Florida	79	24	41	14	196	244	62
Tampa Bay	79	17	53	9	148	258	43

CONFÉRENCE DE L'OUEST

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
x-Dallas	79	47	21	11	234	162	105
x-Detroit	79	44	20	15	245	187	103
x-St. Louis	80	42	29	8	239	194	92
x-Phoenix	79	33	34	12	215	219	78
Chicago	79	30	37	12	188	192	72
Toronto	79	28	42	9	185	230	65

Section Centrale

x-Corolario	79	37	26	16	221	199	90
x-Los Angeles	78	36	31	11	217	212	83
Edmonton	80	33	37	10	206	218	76
San Jose	79	33	37	9	202	208	75
Calgary	78	25	39	14	207	239	64
Vancouver	79	25	40	14	221	265	64
Anaheim	78	25	41	12	193	245	62

x-assuré d'une place dans les séries.
y-champion de section
z-champion de conférence

Vendredi

Buffalo 2 Montréal 1

Samedi

Pittsburgh 3 Floride 3
Phoenix 4 St. Louis 3
Philadelphie 4 Washington 3
Dallas 5 Tampa Bay 1
Detroit 5 N.Y. Rangers 2
Los Angeles 4 Colorado 3
New Jersey 3 Boston 2
Buffalo 4 Ottawa 4
N.Y. Islanders 3 Montréal 3
Toronto 5 Caroline 1
Edmonton 5 Calgary 4
Vancouver 1 San Jose 1

Dimanche

Floride 5 New Jersey 5
Phoenix 2 Chicago 1
Dallas 4 St. Louis 3

Hier

Buffalo 2 Philadelphie 1
Boston 3 Caroline 2
Washington 2 N.Y. Islanders 0
Ottawa 3 Tampa Bay 2
Calgary 4 Los Angeles
Colorado 4 Anaheim
Aujourd'hui
NY Rangers à Washington, 19h30
Ottawa en Florida, 19h30
Detroit à Phoenix, 22h30

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Dimanche

Montréal 4 Chicago Cubs 1
Atlanta 3 Philadelphie 2
Pittsburgh 7 Floride 3
N.Y. Mets 6 Milwaukee 4
Cincinnati 10 Colorado 4
San Diego 4 Arizona 2
San Francisco 2 St. Louis 1
Los Angeles 7 Houston 6 (10 manches)
Hier
San Francisco 8 St. Louis 2
Philadelphie 11 Atlanta 8
Florida 7 Pittsburgh 2
San Diego 1 Arizona 0
Colorado 8 Cincinnati 4
Los Angeles 3 Houston 1
N.Y. Mets à Milwaukee (remis, pluie)

Section Est

	G	P	Moy.	Diff
New York	7	4	636	—
Philadelphie	7	4	636	—
Atlanta	6	6	500	1 1/2
Montréal	3	8	273	4
Florida	2	11	154	6

Section Centrale

	G	P	Moy.	Diff
Chicago	8	4	667	—
Milwaukee	7	4	636	1/2
St. Louis	7	5	583	1
Pittsburgh	7	6	538	1 1/2
Houston	7	7	500	2
Cincinnati	6	7	462	2 1/2

Section Ouest

	G	P	Moy.	Diff
San Diego	11	2	846	—
San Francisco	8	5	615	3
Los Angeles	6	6	500	4 1/2
Colorado	5	9	357	6 1/2
Arizona	2	11	154	9

LIGUE AMÉRICAINE

Dimanche

Texas 3 Toronto 1
Baltimore 6 Detroit 3
Anaheim 12 Cleveland 1
Boston 8 Seattle 7
N.Y. Yankees 7 Oakland 5
Minnesota 7 Kansas City 2
Tampa Bay 4 Chicago White Sox 1
Hier
Kansas City 11 Toronto 1
Boston 6 Oakland 3
Cleveland 6 Seattle 5
Anaheim à N.Y. Yankees (remis)
Minnesota à Tampa Bay
Detroit au Texas

Section Est

	G	P	Moy.	Diff
Baltimore	9	2	818	—
New York	6	4	600	2 1/2
Tampa Bay	6	4	600	2 1/2
Boston	7	5	583	2 1/2
Toronto	4	8	333	5 1/2

Section Centrale

	G	P	Moy.	Diff
Cleveland	9	2	818	—
Minnesota	6	5	545	3
Kansas City	5	7	417	4 1/2
Chicago	4	6	400	4 1/2
Detroit	3	7	300	5 1/2

Section Ouest

	G	P	Moy.	Diff
Texas	6	4	600	—
Anaheim	6	5	545	1/2
Seattle	3	9	250	4
Oakland	2	8	200	4

Le Canadien compte quatre blessés

Houle rêve d'une équipe en bonne santé pour les séries

FRANCOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Depuis qu'il a succédé à Serge Savard il y a bientôt trois ans, Réjean Houle peut compter sur les doigts d'une main le nombre de matchs que le Canadien a pu disputer en misant sur une formation complète. C'est pourquoi le directeur général espère que le Tricolore pourra entreprendre les séries avec tous ses éléments.

«J'aimerais qu'on puisse commencer les séries avec une équipe en santé, dit Houle en croisant les doigts. On a toujours l'impression qu'un joueur se blesse dès qu'un autre revient au jeu. J'aimerais qu'on ait tout notre monde pour le début des séries. Ça ferait une grande différence», assure le directeur général.

Le Canadien compte actuellement quatre blessés, les défenseurs Igor Ulanov, Stéphane Quintal et Patrice Brisebois ainsi que le centre Saku Koivu.

Ulanov est remis d'une sérieuse opération au genou gauche et il devrait affronter les Bruins de Boston, demain, au Centre Molson. Quintal, qui est ennuagé par une entorse à la cheville droite, espère jouer samedi contre les Sabres de Buffalo. Quant à Brisebois (entorse au genou gauche) et Koivu (fracture du pouce gauche), ils pensent être en mesure de revenir au jeu à temps pour les séries.

Un bon esprit d'équipe

Houle avoue sa frustration lorsqu'il consulte la liste des blessés. «Ca demeure frustrant même si toutes les équipes sont dans la même situation, dit-il. On se fait un portrait de l'équipe, on imagine différents tris, on élabore des scénarios. Malheureusement, les blessures viennent tout chambarder. Ça complique le travail de l'entraîneur qui ne peut pas faire les ajustements nécessaires.»

Malgré tout, Houle dit aimer ce qu'il voit de l'équipe à moins de 10 jours des séries.

«Je constate qu'il y a un bon esprit d'équipe chaque fois je vais dans la chambre. Les joueurs se tiennent, assure-t-il. Ils affichent aussi beaucoup d'intensité au jeu. Ils ne craignent pas le travail. Finalement, tout serait parfait si l'attaque et la défensive se mettaient à bien fonctionner en même temps.»

Houle souhaite voir le Canadien améliorer son classement d'ici la fin de la saison. Mais il ne s'inquiète pas à l'idée de voir l'équipe entreprendre les séries à l'étranger, pas plus qu'il n'a de préférence quant à l'identité de l'adversaire.

«On veut terminer le plus haut possible, dit-il. Mais ça ne me dérange pas de commencer sur la route. On joue très bien défensivement à l'étranger.»

Et l'adversaire?
«Ça m'importe peu», assure-t-il.

Une équipe à reconstruire

Felipe Alou a l'impression de plonger... parmi les requins

MICHEL LAJEUNESSE
PRESSE CANADIENNE

«Quand je faisais de la plongée sous-marine, j'avais souvent ce cauchemar. Je me voyais entouré de requins et je ne savais jamais si j'allais m'en sortir»

Quand Felipe Alou évoque des anecdotes semblables pour commencer à répondre aux questions, les journalistes qui suivent régulièrement les activités des Expos savent que la réponse sera vraiment savoureuse.

«Puis, quand je me réveillais et qu'il était temps de sauter dans l'eau vraiment, je ne pensais même plus aux requins. Ils avaient disparu.»

«De toute façon, en République dominicaine, les eaux étaient infestées il y a quelques années. Mais là, les requins sont une espèce en voie de disparition. Avant, les requins mangeaient les gens, maintenant, ce sont les hommes qui mangent les requins.»

Alou, le conteur, a bien fait rire l'assistance. Il a une telle façon de dire les choses.

Pourtant la question était simple. On lui avait demandé comment il se sentait quand il avait vu la dernière cargaison de bons joueurs, celle qui comprenait les Mike Lansing, David Segui, Henry Rodriguez, Darrin Fletcher et Pedro Martinez, quitter le port de Montréal au cours de l'hiver.

On lui demandait comment il allait réagir.

C'est alors qu'il a discoursé sur ses fameux requins.

Il a bien fait comprendre qu'il a réalisé très tôt ce qu'allait être encore une fois la nouvelle saison des Expos et il a accepté de plonger dans le bain, voilà tout.

«Il y avait certes bien des points d'intérêt. Mais tout a changé une fois rendu au camp d'entraînement, a-t-il dit. Là nous avions du travail à faire. Il nous fallait oublier tous les requins, tous les périls qui nous quittaient et plonger.»

La moitié de l'équipe

Même si les Expos viennent de remporter trois de leurs quatre derniers matchs, ils ont connu un début de saison difficile. Ils peuvent cependant se consoler à la pensée que les Marlins de la Floride éprouvent encore plus de difficultés, eux qui ont remporté la Série mondiale avant de procéder à une gigantesque vente de feu.

En fait, le sort des deux équipes se ressemble.

«Je comprends bien ce qui se passe avec les Marlins, a dit Alou. Ils ont perdu tous ces joueurs et il leur a fallu en trouver d'autres pour les remplacer. Leur camp d'entraînement a servi à cela. Ils ont finalement trouvé 25 joueurs, mais ils n'ont pas encore trouvé leur véritable équipe. Il leur

faudra un certain temps pour que chacun comprenne son rôle.»

C'est la même chose avec les Expos. Les 25 joueurs qui portent présentement l'uniforme ne forment pas les vrais Expos. La véritable équipe montréalaise est ailleurs.

L'ancienne est à Toronto, Colorado, Boston, Chicago, Milwaukee, Atlanta et un peu partout en Amérique... c'est vrai. Mais la future équipe montréalaise a des éléments importants qui se retrouvent à Harrisburg et Ottawa. Ces éléments viendront se greffer à ceux qui sont déjà en place dans un avenir très rapproché.

«Présentement, nous n'avons pas autant de talent ici que nous en avions en 1993 à la veille de bâtir une grande équipe, a dit Alou. Mais aux jeunes que nous avons ici, nous devons ajouter les noms des Orlando Cabrera, Tim Barrett, Jose Fernandez, Jeremy Powell, Fernando Seguin. Et les jeunes joueurs talentueux qui sont ici présentement étaient dans la classe AA l'an dernier. Je parle des Brad Fullmer, Javier Vazquez et Trey Moore.»

Les Expos se retrouvent encore en période de reconstruction, mais les jeunes avec qui ils devront travailler au cours des prochaines années sont bourrés de talent.

C'est sans doute la raison pour laquelle Felipe Alou a accepté de plonger une autre fois parmi les requins.

La leçon de Schumacher

Villeneuve parviendra-t-il à résoudre son problème?

MARC DELBES
PRESSE CANADIENNE

Villeneuve à Jerez

La victoire convaincante de Michael Schumacher, dimanche, au Grand Prix d'Argentine, a permis à l'Allemand de faire une nouvelle démonstration de sa grande virtuosité au volant. Mais s'il est parvenu à remettre en question la domination des McLaren-Mercedes, c'est aussi parce qu'il a su faire progresser sa voiture grâce à un travail acharné depuis le début de la saison.

Jacques Villeneuve, de nouveau confronté à une monoplace rétive à Buenos Aires, aura intérêt à imiter le dévouement de Michael Schumacher s'il veut de nouveau rivaliser pour la victoire cette saison et, surtout, être reconnu à sa juste valeur.

Malgré ses succès et son brio depuis son arrivée en Formule un, Villeneuve ne fait toujours pas l'unanimité même au sein de l'équipe Williams. Plus que son allure anti-conformiste, il a toujours du mal à faire passer son message en ce qui concerne le réglage de la voiture. Et certaines de ses décisions sont parfois discutables.

Après les cavaliers seuls des McLaren en Australie et au Brésil, tous les autres ont décidé de retourner en Europe pour effectuer des essais privés avant le Grand Prix d'Argentine pour tenter de combler leur retard. Villeneuve a préféré s'accorder une semaine de congé dans la jungle brésilienne.

Habitué à disposer de monoplaces performants depuis son arrivée en F1, il ne lui suffit plus désormais de monter dans sa Williams pour rouler plus vite que les autres. Incapable de compléter l'épreuve de dimanche à la suite d'un accrochage avec David Coulthard (McLaren), Villeneuve a reconnu que l'équipe a «beaucoup de travail à faire pour apporter les correctifs nécessaires».

De l'avis du champion canadien, tout réside dans un problème au niveau du train arrière de la Williams FW 20. Les ingénieurs, quant à eux, expliquent ce manque de compétitivité par un ensemble de choses, à commencer par le manque de puissance de V10 Mecachrome, l'ancien moteur Renault.

Pour tenter de corriger le tir, Villeneuve sera demain et jeudi au circuit de Jerez, en Espagne, afin d'essayer, encore une fois, de trouver véritablement ce qui ne va pas. Mais il avoue ne pas trop savoir par où commencer.

«Avant de procéder à de véritables modifications, il faut être certain de ce qui ne va pas et c'est très difficile à évaluer. Parfois la voiture se comporte d'une telle manière et, lorsque la température de la piste varie, elle se comporte de manière différente», a-t-il expliqué.

Villeneuve peut avoir encouragé en se disant que Ferrari et Schumacher ont réussi à rejoindre McLaren. Il sera intéressant de suivre la prochaine épreuve à Imola, le 26 avril, surtout si Williams parvient à solutionner ses problèmes.

EN BREF

Lareau parmi les 100 meilleurs

(PC) — Sébastien Lareau est de retour parmi les 100 meilleurs joueurs au monde à la suite de sa belle performance au tournoi de Hong Kong la semaine dernière. Le droitier de Boucherville a gagné 13 positions pour s'installer au 99^e rang du classement ATP après avoir atteint les demi-finales où il s'est incliné devant le Zimbabwéen Byron Black. En carrière, le meilleur classement de Lareau fut le 76^e rang en avril 1995. Le Torontois Daniel Nestor, vaincu par Lareau dès la première ronde à Hong Kong, a pour sa part gagné deux places et il est maintenant classé 105^e au monde.

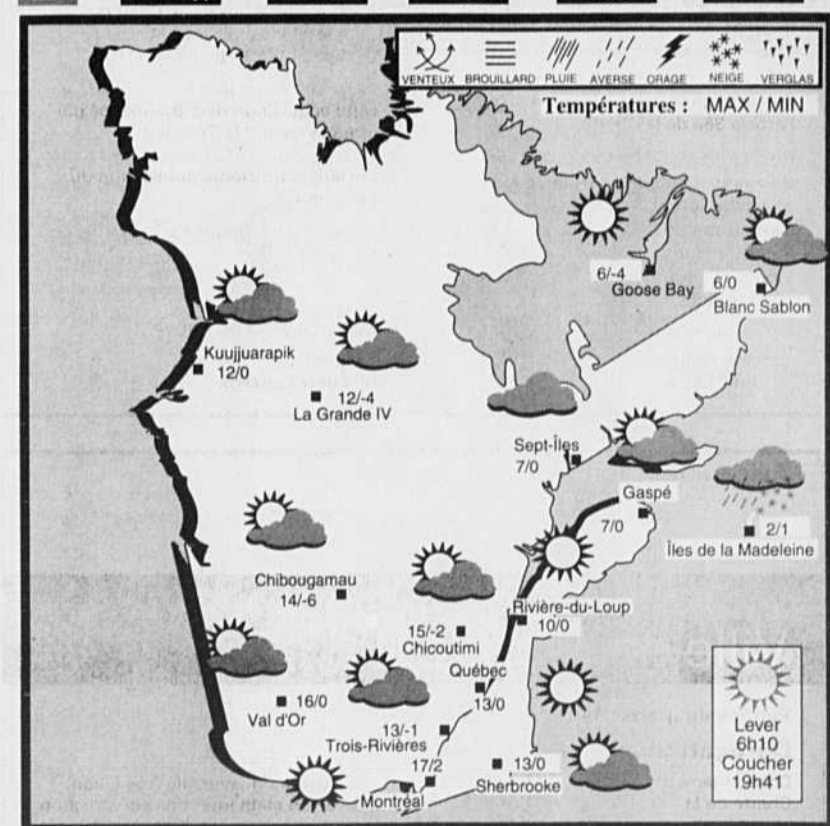
Partie remise au Yankee Stadium

(AP) — La série de trois rencontres

entre les Brewers de Milwaukee et les Yankees de New York a dû être reportée quand une poutre pesant 227 kilos s'est effondrée, hier, dans la section mezzanine du Yankee Stadium. La poutre, en provenance du toit de la structure vieille de 75 ans, a abîmé parmi les sièges situés entre le troisième coussin et le champ gauche. Aucun partisan n'était présent à ce moment-là et on ne rapporte aucune blessure. Le Yankee Stadium ne sera pas être disponible avant vendredi soir, au plus tôt, alors que New York accueillera les Tigers de Detroit. Si jamais le stade n'était pas prêt vendredi, la série contre Detroit serait présentée au Shea Stadium, domicile des Mets de la Ligue nationale. Le Yankee Stadium, qui appartient à la ville de New York, fêtera ses 75 ans samedi. Le stade, inauguré le 18 avril 1923, a subi des rénovations en 1974 et 1975. Le propriétaire des Yankees George Steinbrenner a déjà fait savoir que l'équipe était à la recherche d'un nouveau site.

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

	Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Judi	Vendredi
MONTRÉAL					
	max 17	min 2	max 14	2/15	4/16



	Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Judi	Vendredi
QUÉBEC					
	max 13	min 0	max 10	0/9	1/9

	Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Judi	Vendredi
OTTAWA					
	max 20	min 4	max 17	2/15	4/16

Météo-Conseil 1 900 565-4455
Frais applicables
La météo à la source
Environnement Canada

CONCOURS JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE 1998

Courez la chance de vous envoler pour BARCELONE

1^{ER} PRIX AIR CANADA
Un voyage d'une valeur de 3 750\$ pour 2 personnes à BARCELONE, d'une durée de 1 semaine, y compris le transport en avion et l'hébergement.

2^E PRIX
Une reliure d'art du livre de votre choix d'une valeur de 200\$, offerte par Les Ateliers de la Trancheffe en collaboration avec Radio-Canada dans le cadre de l'émission Samedi et rien d'autre, diffusée sur les ondes de la radio de Radio-Canada de 7h à midi tous les samedis matins.

Afin de se qualifier pour le tirage, les participants doivent remplir le bon de participation et répondre à la question.

Le bon de participation devra être déposé chez un libraire participant avant le 23 avril 1998 à 23h.

Tirage: le samedi 9 mai 1998

En collaboration: LE DEVOIR, Radio-Canada, ASSOCIATION NATIONALE DES ÉDITEURS DE LIVRES, ASSOCIATION DES LIBRAIRES DU QUÉBEC

Question: sur le conseil de votre libraire, quel a été le dernier titre acheté?

Réponse

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone (bur.) (rés.) (téléc.)

Les fac-similés sont acceptés, pas les photocopies. Les participants doivent avoir 18 ans et plus.
Les règlements du concours sont disponibles à l'Association des libraires du Québec, 1306, rue Logan, Montréal, Québec, H2L 1X1